

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2014/63
OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nombre de Conseillers présents : 41
 Nombre de Conseillers présents et représentés : 45
 Quorum : 20
 Date convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2014
 Date d'affichage de la convocation au siège : 22/04/2014

Le 29 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
 à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme CHENNA
Martine TALABOT	E	M.DANNE	Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	M.FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance
- * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/63

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'actualiser le tableau des effectifs de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Les créations d'emplois proposées visent à poursuivre la structuration de l'encadrement des services et la satisfaction de leurs besoins.

- Création d'un poste sur le grade d'attaché

Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire de créer un emploi de responsable informatique et information géographique emploi de catégorie A sur le grade d'attaché à temps complet.

Sous la responsabilité du responsable de pôle, et en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de la structure, le responsable du service systèmes d'informations et télécommunications assurera:

le pilotage de l'ensemble des opérations et moyens de production informatiques et téléphoniques de la collectivité,

l'animation et la coordination de l'ensemble de l'activité du centre d'exploitation (organisation, planification, délais, normes),

L'exploitation informatique des systèmes de sauvegarde / restauration,

Concevoir, déployer et faire évoluer des programmes favorisant le développement de l'e-administration,

Proposer des choix de matériels en fonction des configurations, installer et faire évoluer les équipements informatiques et téléphoniques,

Accompagner les utilisateurs dans leur apprentissage des équipements informatiques & téléphoniques,

Pilotage du Système d'information géographique,

Encadrement de deux agents.

Les compétences et les expériences recherchées sont les suivantes :

- Expérience des collectivités territoriales,
- Maîtrise de la réglementation en matière de nouvelles technologies,
- Capacité à travailler en équipe,
- Organisation, méthode, rigueur et pédagogie,
- Pratique de l'outil informatique,
- Capacité rédactionnelle,
- Capacité d'initiative dans le champ de son intervention,
- Vision prospective.

L'agent devra justifier d'une expérience sur un poste similaire, d'une aptitude au management et d'une connaissance des méthodologies et pratique de gestion des projets.

Il est précisé que, dans la mesure où cet emploi ne pourra être pourvu par un fonctionnaire, il serait possible de recruter un agent contractuel par voie de contrat à durée déterminée de trois ans

maximum dans les conditions de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, compte tenu de la nature des fonctions et des besoins de service.

La rémunération de cet agent serait calculée par référence à la grille indiciaire des attachés territoriaux indexée sur le traitement de la fonction publique territoriale.

Également, l'agent percevra le régime indemnitaire tel que prévu par la délibération n° 2010/44 du 16 février 2010 portant refonte du régime indemnitaire de la CCM.

- Création d'un poste de référent PLIE à temps complet

Initié par la commune de Bègles, le PLIE des Graves a été étendu à la Communauté de Communes de Montesquieu en 2003.

Financé essentiellement par les fonds structurels européens et associe la CCM et la commune de Bègles.

Plateforme d'initiation et de coordination des différents partenaires, le PLIE a notamment pour objectif de permettre aux personnes éloignées du marché du travail d'accéder à l'emploi en empruntant deux axes complémentaires : l'accès progressif à l'emploi sur la base d'actions d'insertion professionnelle pour développer les compétences, et l'accès direct à l'emploi sur la base d'actions de mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi.

Les compétences et les expériences recherchées sont les suivantes :

- Repérer et identifier les futurs participants du PLIE et leurs besoins,
- Effectuer des entretiens individuels approfondis de suivi,
- Aider à résoudre les problèmes à finalité professionnelle posés par un public rencontrant certaines difficultés périphériques,
- Evaluer les participants et construire leur parcours en proposant les démarches et moyens les plus appropriés à l'élaboration d'un plan d'actions,
- Informer, conseiller et aider les personnes à effectuer des choix et prendre des décisions raisonnées,
- Mobiliser des techniques et solliciter des services et des partenaires,
- Effectuer un suivi administratif,
- Travailler en transversalité avec d'autres services.
- Connaissance des dispositifs et acteurs de l'emploi, formation et insertion professionnelle et particulièrement du PLIE
- Expérience en accueil et accompagnement du public
- Expérience en conduite d'entretiens individuels et collectifs
- Savoir évaluer l'adéquation entre le projet de la personne et sa faisabilité
- Suivre et dynamiser la recherche d'emploi d'un usager
- Capacité rédactionnelle, sens de l'écoute et de l'empathie
- Très bonne maîtrise de l'outil informatique

Cependant, il est précisé que cet emploi pourra être pourvu par le recrutement de fonctionnaire ou le cas échéant par un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée, dans les conditions de l'article 3/3^{ème} alinéa - 1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée précitée, compte tenu de l'absence de cadre d'emplois correspondant et de la nature spécifique du financement de ces postes.

L'agent recruté par contrat devra justifier d'un niveau minimum bac + 2 (allant à bac + 4) et d'une expérience similaire.

L'agent serait rémunéré par rapport à la grille indiciaire du grade d'assistant socio éducatif.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité

- **Autorise** la création d'un poste d'attaché à temps complet, un poste de référent PLIE (filiale sociale de catégorie B assistant socio éducatif par assimilation) à temps complet,
- **Autorise** Monsieur le Président à pourvoir éventuellement l'emploi de chargé de relations entreprises par contrat, lié au dispositif du Fonds Social Européen (FSE). La Communauté de Communes de Montesquieu bénéficiera d'un financement correspondant à ces charges de personnel sur la base d'une convention de partenariat avec le PLIE des Graves,
- **Dit** que l'emploi de chargé de relations PLIE (s'il n'est pas fonctionnaire titulaire) sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du grade des assistants socio-éducatifs,
- **Dit** que l'emploi de responsable informatique et information géographique (s'il n'est pas fonctionnaire titulaire) sera rémunéré sur la base de la grille indiciaire du grade des attachés,
- **Dit que les crédits budgétaires correspondants seront inscrits au budget de la CCM.**

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 29 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

